

500 CUGNAUX
société en nom collectif au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 117-119 Avenue de Comminges
31270 CUGNAUX
901 891 721 **RCS TOULOUSE**
(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le Dix-huit novembre,
A 12h00

Les associés de la société 500 CUGNAUX, société en nom collectif au capital de 8000,00 euros, divisé en 500 parts de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social d'un associé sis 375 Rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

La société LS 500 EXPLOITATION, représentée par son gérant Monsieur Jean-Paul MOCHET, propriétaire de 499 parts sociales,

La société LS PARTICIPATIONS, représentée par son gérant Monsieur Jean-Paul MOCHET, propriétaire de 1 part sociale,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul MOCHET, ayant la qualité de gérant de la Société .

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Démission du gérant de la Société,*
- *Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire et fixation de ses pouvoirs,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Paul MOCHET de ses fonctions de gérant de la Société, à compter du 18 novembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, décide de nommer :

- La société LS 500 EXPLOITATION
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros,
Dont le siège social est au 375 Rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY,
Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 831 215 264,
Représentée par son gérant Monsieur Jean-Paul MOCHET,

Aux fonctions de gérante de la Société en remplacement de Monsieur Jean-Paul MOCHET.

Cette nomination prend effet à compter du 18 novembre 2024 pour une durée indéterminée.

La société LS 500 EXPLOITATION exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités prescrites par les dispositions légales et statutaires en vigueur, et plus généralement, toutes les formalités nécessaires à la réalisation des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Signature de la gérante :

La société LS 500 EXPLOITATION Représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MOCHET	Bon pour acceptation des fonctions de gérante DocuSigned by: <i>Jean-Paul MOCHET</i> D93AE961C3D74A7...
--	---

Signature des Associés :

La société LS 500 EXPLOITATION Représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MOCHET	 DocuSigned by: <i>Jean-Paul MOCHET</i> D93AE961C3D74A7...
La société LS PARTICIPATIONS Représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MOCHET	 DocuSigned by: <i>Jean-Paul MOCHET</i> D93AE961C3D74A7...